



DIPLOMATIE

Des chefs d'Etat saluent la réélection de Denis Sassou N'Guesso



Plusieurs chefs d'Etat africains et d'ailleurs ont adressé des messages de félicitation au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, pour sa réélection à la tête du pays, à l'issue de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars. Au nombre des pays



ayant présenté les compliments au chef de l'Etat figurent le Rwanda, la République démocratique du Congo, le Tchad, le Burundi, Cuba, le Kazakhstan et la Russie.

Page 16

CÉMAC

Vers une harmonisation de la production des statistiques climatiques

Réunis en atelier du 23 au 27 mars à Brazzaville, les représentants des instituts nationaux de la statistique et experts de la Communauté des Etats monétaires de l'Afrique centrale (Cémac) chargés de l'environnement entendent harmoniser les statistiques climatiques de la sous-région, en vue de répondre aux défis du développement durable dans cet espace communautaire.

Organisée par la Cémac, en collaboration avec Afristat et soutenue par la Banque mon-



La photo de famille des officiels DR 2- Les participants à l'ouverture des travaux de l'atelier diale, cette rencontre qui se tient dans un contexte marqué par l'intensification des défis environnementaux vise à doter la sous-région d'un dispositif coordonné de production de statistiques, données essentielles qui permettent d'orienter les politiques publiques et faciliter la prise de décision.

Page 8

COUPE DE LA CAF

L'AS Otôho sort honorablement de la compétition

Le représentant congolais en Coupe africaine de la confédération, AS Otôho, a été sorti honorablement de la compétition en s'inclinant 1-2, le 22 mars au Caire, devant le Zamalek en match comptant pour les quarts de finale retour. Une belle aventure dans laquelle ce club s'est lancé sans aucune compétition au niveau local, du fait de la fermeture des stades. Durant son parcours, le club congolais n'a concédé aucune défaite à domicile affichant quatre victoires et



Pas de miracle pour l'AS Otôho devant le Zamalek deux matchs nuls devant des adversaires redoutables et habitués des compétitions africaines.

Page 14

INFRASTRUCTURE RELIGIEUSE

Pose de la première pierre du sanctuaire cardinal Emile-Biayenda

Le président de la Conférence épiscopale du Congo et archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a posé, à l'occasion de la commémoration du 49e anniversaire de la mort du cardinal Emile Biayenda décédé le 22 mars 1977, la première pierre de construction du sanctuaire éponyme de 3500 places à Djiri, dans la commune de Kintélé.

Le projet s'inscrit dans une approche globale d'aménagement durable et harmonieux de ce site de pèlerinage. Son aménagement comprendra, entre autres, une place mariale, des espaces de spectacles, de recueillement et de détente; un musée, une bibliothèque, des restaurants, des chambres et une statue à l'effigie du cardinal Emile Biayenda, symbole de mémoire vivante de l'Eglise catholique congolaise.

Page 11

Éditorial

Tenir parole

Page 2

ÉDITORIAL

Tenir parole

Une élection, des candidats, des projets de société, un résultat, des déclarations. Le Congo qui vient de vivre son scrutin présidentiel, les 12 et 15 mars, n'a pas échappé à ce schéma classique.

Au terme du vote, le président élu, Denis Sassou N'Guesso, dans ses premières annonces, a éclairé ses compatriotes sur sa vision pour ce nouveau quinquennat. On retient notamment cette phrase-clé qui est de «devoir et même savoir tenir parole ». En un mot, réaliser les engagements pris au cours de la campagne électorale et consignés dans son projet de société.

Ayant remercié les électeurs de leur civisme et surtout de lui avoir de nouveau fait confiance, le président élu pense, à juste titre, que la balle est désormais dans son camp. Un camp que l'on sait investi par des femmes et des hommes en qui reviendra la lourde charge de l'accompagner non pas uniquement par la récitation des slogans mobilisateurs mais dans la concrétisation de cette noble ambition programmatique.

Si toutes et tous tiennent à ce que les cinq prochaines années couronnent « l'accélération de la marche vers le développement », ils n'auront pour tout dire qu'une seule boussole : veiller à ce que les promesses, nombreuses il faut dire, qui traduisent la volonté du chef de l'Etat élu de faire du Congo un pays capable de surprendre, deviennent la référence.

Dans ce laps de temps important, si l'on passe à l'acte avec rigueur et détermination, le visage du pays peut changer positivement. N'hésitons donc pas, malgré la dureté des temps, à prendre rendez-vous avec demain.

Les Dépêches de Brazzaville

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Auguste Iloki félicite les observateurs de la Cour constitutionnelle

Le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a félicité le 20 mars à Brazzaville les coordonnateurs et les délégués que l'institution a déployés sur toute l'étendue du territoire national pour observer le déroulement de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers.



La séance de travail qui s'est déroulée au siège de la Cour constitutionnelle a permis aux participants d'échanger sur les obstacles rencontrés et les succès obtenus pour déboucher sur la perfection du processus électoral. Le but ayant été de s'assurer que l'élection du président de la République s'est déroulée conformément à la Constitution et aux lois en vigueur.

« Au cours de ces échanges avec vous, nous voulons effectivement vous écouter sur les succès que la Cour constitutionnelle a engrangés pendant le séjour que vous avez effectué dans les localités où vous avez effectué vos missions... Je voudrais naturellement vous remercier, vous féliciter pour tout ce que vous avez entrepris, pour la réussite de la mission que la Cour constitutionnelle vous a confiée », a encouragé Auguste Iloki dans son

introdutif.

En effet, dans la perspective de l'élection présidentielle, la Cour constitutionnelle a organisé les 5 et 6 mars derniers un forum sur la régularité du scrutin afin de permettre à ses observateurs d'être bien outillés. Au cours de cette rencontre de deux jours, Auguste Iloki les avait prévenus que l'exécution de leur mission d'observateur les exposait aux contraintes de toutes sortes. Il invitait, par ailleurs, les coordonnateurs et leurs délégués à surmonter ces obstacles afin de renforcer leurs capacités d'observateurs électoraux. Ainsi, les thématiques examinées avaient révélé des enjeux inhérents à la régularité de l'élection présidentielle. A cette occasion, les coordonnateurs avaient mission d'encadrer les délégués qui, à leur tour, avaient pris l'engagement de s'approprier les enseignements reçus qu'ils devaient

mettre en pratique au cours de l'exécution de leur mission de suivi du déroulement de l'élection du président de la République. Il s'agissait, entre autres, de recueillir dans les centres et bureaux de vote des informations qui reflètent la transparence et la crédibilité de l'élection ou, à l'inverse, celles liées aux irrégularités susceptibles de compromettre la bonne tenue du scrutin.

« Vous êtes allés en mission, je constate votre retour. Aujourd'hui, au cours de cette séance de travail, nous avons à échanger sur les différents obstacles que vous aviez rencontrés dans l'exécution de la mission d'observation du scrutin des 12 et 15 mars. Nous avons indiqué lors de notre forum que nous pourrions obtenir du succès dans l'exécution de la mission », a rappelé Auguste Iloki.

Parfait Wilfried Douniama

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,

Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira

Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi

Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo

Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal

Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate

Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Les résultats provisoires transmis à la Cour constitutionnelle

Le président du Comité technique de la Commission nationale électorale indépendante (CNEI), Gaston Ololo, a transmis le 20 mars au secrétaire général adjoint de la Cour constitutionnelle, Emmanuel Poupet, les résultats provisoires de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers, pour validation.

S'exprimant au nom du président de la CNEI, Henri Bouka, le président du Comité technique de l'institution chargée d'organiser les élections s'est appuyé sur les dispositions des articles 100, 101 et 102 nouveaux de la loi électorale. « Je voudrais, au nom de M. Henri Bouka, président de la CNEI, vous transmettre les résultats de l'élection du président de la République, scrutin des 12 et 15 mars 2026. Donc nous avons tous les résultats des 125 circonscriptions administratives. Du point de vue de l'élection, nous avons eu ces circonscriptions, mais chaque circonscription administrative a organisé son élection et vous savez que dans chaque district, chaque commune, chaque arrondissement, il y a des commissions locales d'organisation des élections. C'est le fruit de ce travail que nous sommes venus pour remettre », c'est en ces termes que Gaston Ololo a transmis ces résultats. Réceptionnant les résultats, le secrétaire général adjoint de la Cour constitutionnelle a



Gaston Ololo transmettant les PV des résultats à Emmanuel Poupet/DR

rassuré la CNEI qu'il les transmettra fidèlement au président de l'institution. « Vous avez eu raison de rappeler les dispositions des articles 100 et 101 nouveaux. Ces articles stipulent que lorsque les résultats provisoires sont proclamés, il faut immédiatement les trans-

mettre à la Cour constitutionnelle. Nous y sommes, je vais les transmettre à qui de droit, c'est-à-dire au président de la Cour constitutionnelle qui les attendait depuis la proclamation. Je ne suis qu'un émissaire, rassurez-vous que ces résultats vont être transmis

officiellement au président de la Cour constitutionnelle, M. Auguste Iloki », a souligné Emmanuel Poupet.

Notons que les résultats provisoires de l'élection présidentielle publiés le 17 mars par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond

Zéphirin Mboulou, donnent le candidat de la Majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, largement vainqueur. Le président sortant a obtenu 2 507 038 voix sur les 2 644 013 votants, soit 94,82%. Il devance largement ses six concurrents, notamment Mabio Mavoungou Zinga : 39 186 voix, soit 1,48% ; Uphrem Dave Mafoula : 27 250 voix, soit 1,03% ; Melaine Destin Gavet Elengo : 23 077 voix, soit 0,87% ; Joseph Kignoumbi Kia Mboungou : 22 742 voix, soit 0,86% ; Vivien Romain Manangou : 16 008 voix, soit 0,61% ; et Anguio Nganguia Engambe : 8 700 voix, 0,33%.

Après la transmission de ces résultats, les yeux des Congolais sont désormais rivés vers le juge du contentieux électoral pour proclamation. Soulignant qu'avant réception de ces résultats provisoires, la Cour constitutionnelle a enregistré en journée la requête de contestation du candidat indépendant Uphrem Dave Mafoula qui est sorti troisième du scrutin avec 1,03%.

Parfait Wilfried Douniama

Le PCT salue la forte adhésion de la population à la vision de Denis Sassou N'Guesso

Réuni le 21 mars à Brazzaville sous la direction de son secrétaire général, Pierre Moussa, le secrétariat permanent du Parti congolais du travail (PCT) a apprécié les résultats de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers, tout en saluant la forte participation de la population et son adhésion massive à la vision du président sortant, Denis Sassou N'Guesso, crédité de 94,82% des suffrages exprimés, dès le premier tour.

Le secrétariat permanent du Bureau politique du Comité central du PCT, en effet, a noté avec satisfaction le climat de sérénité, de tranquillité et de sécurité qui a prévalu lors du scrutin. C'est ainsi qu'il a félicité le gouvernement, les partis et acteurs politiques pour y avoir travaillé sans relâche. Analysant le processus démocratique en cours dans le pays, le secrétariat permanent s'est réjoui du respect scrupuleux du calendrier électoral par le gouvernement de la République tel que prescrit par la Constitution du 25 octobre 2015, en dépit des contraintes diverses.

S'agissant du score obtenu par le candidat de la Majorité présidentielle, le PCT pense que « cette per-

formance jamais réalisée depuis l'avènement de l'ère démocratique témoigne, d'une part, de l'attachement du peuple congolais au président Denis Sassou N'Guesso et, d'autre part, de l'évolution positive de la démocratie dans notre pays ».

Le secrétariat permanent relève également que la victoire éclatante de Denis Sassou N'Guesso est irréfutablement la traduction manifeste de la ferveur populaire qui a prévalu avant et pendant la campagne électorale autour de sa candidature. « Le secrétariat permanent félicite le peuple congolais, la classe politique et les candidats à l'élection présidentielle pour leur attitude de responsable tout au long du processus électoral. En



Parfait Iloki rendant publique la déclaration/DR

conséquence, le secrétariat permanent se réjouit de la réélection du Très grand camarade Denis Sassou N'Guesso, président du Parti congolais du travail et président du Comité central », s'est félicité le secrétariat permanent dans sa déclaration.

Il s'est engagé, par ailleurs, à accompagner le président nouvellement réélu dans la mise en œuvre du projet de société qui l'a plébiscité, notamment « Accélérons la marche vers le développement ». Le PCT a appelé, enfin, ses membres et sympathisants, ceux de la Majorité présidentielle ainsi que l'ensemble du peuple congolais à demeurer mobilisés derrière le président Denis Sassou N'Guesso.

P.W.D.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Dave Mafoula conteste les résultats provisoires

Le candidat indépendant à l’élection présidentielle des 12 et 15 mars, Uphrem Dave Mafoula, a saisi, le 20 mars à Brazzaville, la Cour constitutionnelle pour dénoncer les irrégularités dans le processus électoral l’ayant classé à la troisième place avec 1,03% des suffrage exprimés.

Dans sa requête déposée devant le juge constitutionnel, Uphrem Dave Mafoula a déploré une altération de la sincérité du scrutin présidentiel qu’il a jugé « grave ». En effet, arrivé en troisième position avec 1,03% des voix, très loin derrière le candidat de la majorité présidentielle, Denis Sassou N’Guesso, réélu avec 94,82%, selon des résultats provisoires, le candidat Uphrem Dave Mafoula conteste ce qui, d’après lui, a véritablement entaché l’élection présidentielle. *« J’ai participé à cette élection pour que la seule véritable victoire soit celle des urnes. Mais nous avons vu qu’en réalité, la vérité n’a pas été révélée, au contraire, elle a été manipulée »*, a-t-il signifié. Pour le président du parti Les Souverainistes, il était important de ne pas se « taire » pour défendre tous les Congolais et



de procéder à cette démarche d’abord en citoyen et ensuite en tant que candidat. *« Je pense que c’est un acte responsable et qu’il était nécessaire pour moi de mener cette démarche »*, a indiqué Uphrem Dave Mafoula. Interrogée sur la suite des évé-

nements, il a affiché sa sérénité et reste confiant quant au travail des juges. *« Je veux simplement croire à ce travail, à cette vérité qui sera dite après avoir regardé le dossier et puis défendu ce dossier-là »*, a-t-il répondu.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Le camp Mabio Mavoungou Zinga estime que les résultats proclamés ne traduisent pas la réalité exacte

La direction de campagne du candidat Mabio Mavoungou Zinga à l’élection présidentielle des 12 et 15 mars, dans une déclaration publiée le 18 mars à Pointe-Noire, a rendu hommage au peuple congolais, tout en indiquant que « les résultats proclamés sont loin de traduire la réalité exacte ».

Les résultats provisoires de l’élection du président de la République donnent le président sortant, Denis Sassou N’Guesso, largement vainqueur avec 94, 82% du suffrage exprimé. Le taux de participation, quant à lui, est estimé à 84, 65 %, soit 2 644 013 votants. Arrivé en deuxième position avec 39 186 voix, soit 1,48%, le président de « l’Alliance », Mabio Mavoungou Zinga, et sa coordination de campagne se sont félicités de la volonté manifeste d’alternance

ancrée au sein peuple congolais. *« Faisant suite à l’élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars 2026, le candidat Mabio Mavoungou Zinga et sa coordination de campagne remercient très sincèrement le peuple congolais et lui rendent un hommage à la hauteur des résultats réellement sortis des urnes. Vous le savez, les résultats qui ont été proclamés sont loin de traduire la réalité exacte.*

Nous le regrettons, mais nous prenons un rendez-vous pour l’histoire », a déclaré le porte-parole du candidat Mabio, Armand Henri Gelase Bouckethy.

Il a invité, par contre, le camp qui se déclare vainqueur d’avoir le « triomphe modeste » et de ne pas « s’égérer dans un virilisme toxique ». *« En effet, chaque mot que le responsable emploie peut se transformer en revolver des gens engagés au sortir d’une élection qui a battu tous les records d’absentéisme. Nous rappelons que l’Alliance et le peuple congolais sont résolument engagés pour la paix et le respect des valeurs démocratiques »*, a conclu le porte-parole de Mabio Mavoungou Zinga.

P.W.D.

Les jumeaux Mouassiposso Mackonguy félicitent Denis Sassou N’Guesso

Après un soutien sans faille au président-candidat Denis Sassou N’Guesso, les jumeaux Mouassiposso Mackonguy ont assisté, au siège de campagne du Parti congolais du travail, à Brazzaville, à l’annonce des résultats de l’élection présidentielle au Congo. Ils adressent leurs félicitations au président réélu.

Actifs durant la campagne électorale présidentielle, les jumeaux Mouassiposso Mackonguy ont mobilisé en permanence en commençant dans leur quartier, au Plateau de 15 ans, dans le voisinage de l’ancienne résidence du Premier ministre, Alphonse



Souchlaty-Poaty. Ils se réjouissent du fait de voir à nouveau entrepris les efforts visant à consolider la gouvernance démocratique, la stabilité, la paix et l’acceptation majoritaire par les Congolais de la mise en place du projet dédié à l’accélération de la marche vers le développement durable.

Les jumeaux Mouassiposso Mackonguy saluent l’homme politique qui, dans sa constance, contribuera aux efforts de paix et de sécurité, et, avec une volonté soutenue, continuera à œuvrer pour le bien-être de la population congolaise dans un Congo pacifique et prospère.

Marie Alfred Ngoma

Joseph Kignoumbi Kia Mboungou reconnaît la victoire de Denis Sassou N’Guesso

Arrivé en 5e position à l’issue de l’élection présidentielle des 12 et 15 mars derniers avec 22 742 voix, soit 0,86%, le candidat de « La Chaîne », Joseph Kignoumbi Kia-Mboungou, lors d’un point de presse donné le 20 mars à Brazzaville, a adressé ses « très sincères félicitations » à Denis Sassou N’Guesso pour sa réélection tout en lui souhaitant « pleine réussite » dans sa mission à la tête du pays.



Analysant le déroulement du processus électoral en cours, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou a rappelé que l’élection présidentielle de mars 2026 a mis en lumière, par son très faible engouement, le besoin de repenser et de parfaire la gouvernance électorale du pays. Réfutant de s’attarder sur des polémiques inutiles et stériles, le président du parti politique de l’opposition « La Chaîne » a appelé à la responsabilité, à la lucidité et à l’action constructive pour relever les défis structurels du pays. Selon lui, le destin du Congo repose sur la cohésion de son peuple et sa réconciliation avec sa classe politique qui, a-t-il déploré, n’a toujours pas été en phase avec lui. « Dans ce contexte de tensions perceptibles, vous continuerez de cultiver comme toujours, la paix et la résilience pour éviter les pièges de la division et de la violence. Je tiens donc à vous remercier très sincèrement du fond de mon cœur, tout en vous invitant humblement à vous approprier le processus démocratique par votre éducation civique, pour une participation éclairée aux différents scrutins à venir ; favoriser le dialogue intergénérationnel, afin d’inclure indistinctement la jeunesse dans la construction de l’avenir politique et économique du pays pour favoriser la cohésion nationale », a exhorté le candidat malheureux, Joseph Kignoumbi Kia Mboungou. S’adressant à ceux qui ont soutenu sa candidature ainsi qu’à ses électeurs, il s’est réjoui du fait qu’ils ont fait preuve de courage exceptionnel pour se rendre dans les bureaux de vote afin d’exercer leur devoir en lui apportant leurs voix. Ceci, a-t-il dit, en dépit des insuffisances de la gouvernance électorale qui ont certainement entaché, à quelque niveau que ce soit, le scrutin des 12 et 15 mars derniers. « Je tiens donc à féliciter l’ensemble du peuple congolais qui privilégie le Congo et la paix, et, remercier tous ceux qui m’ont apporté leur soutien par leurs suffrages marquant ainsi leur désir de changement. Le temps de cette campagne m’a permis d’écouter et de parler aux Congolais, et je reste à leur écoute », a conclu Joseph Kignoumbi Kia Mboungou.

Parfait Wilfried Douniama

JOURNÉE MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE

La météorologie comme levier de prévention

En accord avec le thème de la 76^e célébration de la Journée mondiale météorologique, « Observer aujourd'hui, protéger demain », la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, a invité la population congolaise à « faire de la météorologie un outil de prévention et de responsabilité collective ».

Le thème de cette année met en exergue le rôle crucial de la météorologie dans la prise des décisions humaines. En fait, en tant que science des phénomènes atmosphériques (Nuages, précipitations, vents et températures), la météorologie prévoit le temps; ce qui contribue au bien-être de la population et permet d'anticiper les phénomènes climatiques.

Dans le secteur des transports, la météorologie permet non seulement d'assurer la sécurité des usagers, mais aussi d'améliorer la gestion et la performance des systèmes.

Au Congo, plusieurs initiatives dont la modernisation des équipements et des systèmes d'observation météorologique; le renforcement des capacités techniques et humaines, la diffusion d'une émission météorologique sur la chaîne nationale et l'organisation de sessions de sensibilisation à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso ont été entreprises.



La ministre en charge de l'Aviation civile, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas./Adiac

« La République du Congo s'est inscrite de tout temps dans cette approche qui intègre la météorologie comme facteur essentiel d'un secteur des transports plus sûr. Dès lors, sous l'impulsion du son président de la République et du gouvernement conduit par son Premier ministre, elle a fait de la météorologie un levier stratégique de prévention », a indiqué la ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Toutefois, cette année aucune activité autre que la déclaration du gouvernement sur cette journée n'a été organisée à Brazzaville. Cette célébration qui met en lumière le rôle des services météorologiques pour la sécurité et le bien-être, indiquons-le, est couplée à la 76^e anniversaire de l'entrée en vigueur de la Convention de Washington.

Fortuné Ibara

ZONE CÉMAC

Le Ciespac lance dix-huit formations certifiantes en santé pour l'an 2026

Le Centre inter-États d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a organisé, le 19 mars à Brazzaville, une table ronde sur le thème « Des formations certifiantes comme moteur d'accélération de l'atteinte des cibles du troisième objectif millénaire pour le développement (ODD 3) en Afrique centrale ».

L'offre comprend dix-huit formations certifiantes, réparties en trois vagues, dans des domaines stratégiques de santé publique. L'initiative du Ciespac réaffirme ainsi son engagement pour le renforcement des compétences, l'approche par compétences et le règlement du problème des res-

sources humaines en santé dans la sous-région d'Afrique centrale.

Plusieurs thèmes ont été développés au cours de cette table ronde, à savoir défis du renforcement des capacités en Afrique centrale; des rôles des institutions régionales; des formations dans l'atteinte de

l'ODD 3 et; priorité nationale et sous-régionale en santé publique.

Le directeur général du Ciespac, Pierre-Marie Tebeu, a dirigé les travaux en présence de la conseillère du chef de l'état en Santé, la Pre Yolande Voumbo. Le représentant de l'Organisation mondiale de la

santé au Congo, Vincent Dosou, a participé à cette rencontre par visioconférence.

Le Ciespac offre aux professionnels de santé ainsi qu'aux étudiants en médecine des formations certifiantes organisées en trois vagues. Elles débuteront le 4 mai et concerneront plusieurs domaines tels que la lutte contre les endémies et épidémies, le management hospitalier, la promotion de la santé communautaire, la sécurité sanitaire des aliments, la surveillance épidémiologique et la gestion des ressources humaines... Ces formations visent à produire un impact sur la planification, la gestion, la qualité, la surveillance, la prévention, la gouvernance et la performance des systèmes de santé.

Le directeur général du Ciespac, Pierre-Marie Tebeu, a souligné que le renforcement des capacités des agents en santé va relever les défis en la matière. « Si nous organisons cette table ronde aujourd'hui, c'est parce que l'Afrique centrale fait face à

des défis sanitaires qui exigent des réponses nouvelles. La persistance des endémies, la récurrence des épidémies, la montée des maladies non transmissibles, les défis de la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente, les exigences de la qualité des soins, de la sécurité sanitaire, le financement durable et la gouvernance rendent indispensable un investissement massif dans le renforcement des capacités », a-t-il indiqué. Signalons que cette table ronde a réuni de hautes personnalités diplomatiques, institutionnelles, scientifiques et académiques, parmi lesquelles l'ambassadeur de Guinée équatoriale au Congo, un responsable de la représentation de la Cémac, une délégation de l'Agence universitaire de la francophonie, des représentants des ministères concernés, une délégation de l'Université Denis Sassou-N'Guesso, la Pre Francine Ntouni et Joseph Kamgno.

F.I.



Les officiels au premier plan./Adiac



**AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET
AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26
SERVICES DE CONSULTANT
(Firme)**

Intitulé de la Mission : Recrutement de l'agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires des micros, petites et moyennes entreprises, des coopératives et des groupements candidats aux subventions du ProClimat
N° de référence : CG-PROCLIMAT-005-C-SFQC-26

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale de reconstruction et de développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD et d'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour les paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a aussi bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds serviront à effectuer le paiement au titre de la mission susmentionnée.

2. L'objectif global de la mission de l'agence spécialisée est celle de l'analyse et de la sélection des plans d'affaires soumis par les micros, petites et moyennes entreprises (MPME), les coopératives et les groupements, candidats aux subventions du ProClimat. De manière spécifique, l'agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires devra :

- Recueillir les plans d'affaires anonymisés des candidats auprès des ONG en coordination avec les BSP/UGP (cf. schéma 1 et tableau 1 ci-dessous pour les détails sur le nombre de plans d'affaires à sélectionner) ;
- Analyser les plans d'affaires sur les aspects de la viabilité technique, économique et financière ainsi que la viabilité environnementale et sociale sur la base des critères de sélection contenu dans le manuel ;
- Valider les plans d'affaires en tenant compte des critères de validations du Manuel de subventions du ProClimat
- Produire un rapport d'analyse et de validation des plans d'affaires.

Les Termes de référence complets sont disponibles et peuvent être demandés à l'adresse ci-dessous.

3. Le projet de création des activités économiques inclusives et résilientes face au changement climatique (ProClimat), invite les firmes « Consultants » éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes « consultants » intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et un tableau de présentation des expériences/missions similaires avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, précédents contrats, etc.). Les firmes doivent aussi fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive) :

- Une copie valable de la Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE ;
- Une copie du registre de commerce (RCCM) ;
- Une copie de SCIEN/SCIET ;
- Une copie d'attestation d'immatriculation à la CNSS ;
- Une copie du numéro d'identification unique (NIU) ;
- Une copie d'immatriculation à l'autorisation d'exercice des activités commerciales ;
- Une copie des statuts et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs ;
- L'adresse et le plan de localisation géographique du siège ;
- La liste des principaux dirigeants (leurs photos, leurs contacts, téléphone, Courriel, ...).

Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae et/ou une méthodologie de travail.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants :

- Être un cabinet reconnu par les services compétents ;
- Avoir une connaissance du contexte agricole congolais ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience avérée dans l'analyse des plans d'affaires dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, PFNL, écotouristique, etc. ;

- Avoir une expérience en analyse et sélection des plans d'affaires suivant les critères techniques financiers, commerciaux, environnementaux et sociaux ;
- Avoir une expérience avec les groupes vulnérables en République du Congo ;
- Avoir réalisé plusieurs prestations similaires dans le domaine, en particulier dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, écotouristique, etc. ;
- Disposer d'un local opérationnel ainsi que des équipements de travail nécessaires (ordinateurs, imprimantes, connexion Internet, logiciels d'analyse, etc.).

NB: Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

5. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) et au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes, 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement » de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat, s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre des partenaires d'un groupement ne dépassera pas trois (3).

7. Un consultant sera sélectionné conformément à la méthode « Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC) » énoncée dans le règlement de passation des marchés susmentionné.

8. De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de bureau, de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 (heure locale), du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit avec la mention : « AMI N°003/MEPIR/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 relatif au marché N°CG-PROCLIMAT-005-C-SFQC-26 », à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier ou par courrier électronique au plus tard le 6 avril 2026 à 16h00.

Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique

Adresse : Impasse du croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LUAUT, Résidence Ex Air Afrique Centre ville, Brazzaville, République du Congo

Email : proclimatcongo@gmail.com; cc: proclimatpassmarches@gmail.com
Tel : 06 696 16 10/ 06 498 97 25

Fait à Brazzaville, le 23 mars 2026

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

CNRDR

Le budget 2026 adopté à la somme de 1,1 milliard FCFA

Le budget exercice 2026 du Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette-Sassou-N'Guesso (CNRDr) a été adopté, le 20 mars à Brazzaville, par son comité de direction. Il a été arrêté en emplois et en ressources à la somme globale de 1137 331 750 FCFA, soit une réduction de 21,44% comparativement à l'exercice précédent.

Les divers points soumis à l'approbation du comité de direction ont tous été adoptés, après amendements. Il s'agit du procès-verbal de la VIIIe session ; du rapport annuel d'activités 2025 (Rapport technique, compte administratif et compte de gestion). A noter que le compte administratif et celui de gestion ont été certifiés par la direction générale de comptes publics et du patrimoine.

« Ce comité de direction a permis de constater qu'il y a des succès importants, mais ces succès sont encore partiels, parce que la sensibilisation est insuffisante ; et pour qu'il ait sensibilisation, il faudrait que les associations agissent. Pour que les associations interviennent, il faudrait que les associations aient les moyens,



Les membres du comité de direction/Adiac

heureusement nos maladies sont comme des maladies négligées et qu'il y a peu de compatriotes qui s'engagent à soutenir les associations dans leurs actions de sensibilisa-

tion... », a déclaré le directeur général du CNRDr, le Pr Alexis Elira Dokekias.

Le comité de direction a aussi adopté des recommandations portant sur la révision et la stan-

dardisation des coûts de séance d'hémodialyse répondant au coût réel du fonctionnement ; sur la révision du décret portant organisation et fonctionnement du CNRDr conformément aux

charges ; sur le renforcement du plaidoyer en vue du financement d'une unité de greffe des cellules souches hématopoïétiques au sein du CNRDr (...).

Guillaume Ondze

DISPARITION

Dernier hommage à l'AET Dany Judicaël Mackola Mangbele

L'Association des anciens enfants de troupe (AET) du Congo, conduite par son président, Rémy Ayayos Ikounga, a rendu le 21 mars à Brazzaville un ultime adieu à l'AET Dany Judicaël Mackola Mangbele, décédé le 4 mars à Brazzaville.

Dans son oraison funèbre, l'AET Aldo Younga a relaté le parcours exemplaire de Dany Judicaël Mackola Mangbele, né le 24 mai 1978 à Brazzaville. Il débuta ses études à l'école de la Tsiémé, dans le 6e arrondissement Talangai, où il obtint son Certificat d'études primaires élémentaires en 1990. La même année, il satisfait au concours d'entrée à la prestigieuse Ecole militaire préparatoire des cadets de la révolution, actuelle Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL). Il y passera sept ans de vie du château au sein de la Cosa-Nostra, nom hérité de leur parrain et baptisé promotion Pierre-Dalligo-Bidounga. Il obtiendra successivement son BEPC en 1994, son Certificat d'aptitude technique n°1 en 1995, son certificat d'aptitude technique n°2 en 1996 et le baccalauréat série A4, en 1997.

Amoureux des lettres, le matricule 2620 s'inscrira à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi en 1999 et y obtiendra son diplôme d'études universitaires générales en sciences et techniques de communication, avant de renouer avec son destin. En effet, ce brillant passage à l'université ne lui a heureusement pas ôté son goût pour le métier des armes, sa vo-

cation d'enfance. C'est ainsi qu'il passera avec succès le concours d'entrée à l'Académie militaire Marien-Ngouabi et rejoindra la 8e promotion dénommée « Armée et Nation » en janvier 2003. Après ces années de formation initiale acharnée, l'élève officier d'active Dany Mackola Mangbele triomphera en septembre 2004 et verra la première étoile s'arracher du ciel pour se poser sur ses épaules. C'était l'aboutissement

du rêve d'un gosse. Cette consécration marquait alors le début d'une carrière prodigieuse dont la rampe de lancement fut l'affectation à l'École nationale des sous-officiers d'active de Gamboma, le 11 septembre 2004, pour l'encadrement de la première promotion des ESOA, en tant que chef de section, en compagnie de deux de ses camarades de promotion.

A l'issue de cette noble mis-

sion qui aura duré deux ans, le sous-lieutenant Mangbele Mackola, plein de zèle et d'enthousiasme, est admis au cours d'application option infanterie à l'Académie militaire et est nommé lieutenant en 2007. Après cette formation suivie avec beaucoup d'intérêt, il est affecté à l'EMPGL en février 2008 où il servira comme commandant de compagnie élèves. En 2009, il est admis à l'académie d'infanterie

de ShiJuanjan, en Chine, pour suivre le cours de perfectionnement des officiers subalternes en infanterie. Nommé capitaine en 2012, il est muté au PC du commandement des écoles pour emploi.

Soucieux de donner une nouvelle trajectoire à sa carrière et fort de son expérience de commandement à la tête d'unités élémentaires, il passera avec brio le concours d'admission au cours de formation des officiers d'administration à l'Académie militaire en 2017. A l'issue de cette formation et après sa promotion au grade de commandant, il est affecté à la direction de la fonction militaire et de l'action sociale de la direction générale de l'administration et des finances. Il est nommé de suite chef de division loisirs, fonction qu'il occupera jusqu'à son rappel à Dieu. Jouissant de la confiance du commandement, il assurera concomitamment la direction du stage BT1 actions sociales, précisément en 2024 (...).

Mam's Dany Jéricho, comme il était appelé affectueusement, fut un grand sportif, pratiquant passionnément le volley-ball. A ce titre, il a fait partie des équipes de l'école à différentes catégories. Il affectionnait aussi le football et accessoirement le basketball.

Guillaume Ondze



Dépôt d'une gerbe de fleurs devant le cercueil par le président des AET/Adiac

STATISTIQUES CLIMATIQUES

Les experts de la Cémac en conclave à Brazzaville

Une cinquantaine de représentants des instituts nationaux de statistique et des ministères en charge de l’Environnement est réunie depuis le 23 mars, à Brazzaville, pour harmoniser la production des statistiques environnementales et climatiques dans la sous-région. Lancés par la ministre congolaise de l’Environnement, Arlette Soudan Nonault, les travaux visent à répondre aux défis du développement durable au sein de l’espace communautaire.

Organisé par la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (Cémac), en collaboration avec Afristat et avec l’appui de la Banque mondiale, l’atelier régional met l’accent sur la vulgarisation des outils d’autoévaluation des statistiques environnementales et climatiques. Il s’inscrit dans un contexte marqué par l’intensification des défis environnementaux dans la sous-région et dans le cadre du projet d’Harmonisation des statistiques en Afrique de l’Ouest et du centre, prévu pour la période 2024-2029. Selon la ministre Arlette Soudan Nonault, la situation actuelle exige des actions urgentes pour freiner la déforestation accélérée, la dégradation des sols, la pollution des sites miniers et industriels, la perte de biodiversité, ainsi que la surexploitation des ressources en eau. Autant de phénomènes, aggravés par les effets du changement climatique, qui compromettent les efforts des

États membres (Cameroun, République centrafricaine, Congo, Gabon, Guinée équatoriale et Tchad) afin d’atteindre les Objectifs de développement durable. Le commissaire en charge des politiques économiques, monétaires et financières de la Cémac, Nicolas Beyeme Nguema, a insisté, quant à lui, sur l’importance de disposer de données fiables, pertinentes et harmonisées. « L’atelier vise ainsi à doter la sous-région d’un dispositif coordonné de production de statistiques environnementales et climatiques », a-t-il souligné. Pour lui, ces données constituent un outil essentiel afin d’orienter les politiques publiques et faciliter la prise de décision. En effet, ces travaux en cours visent à dresser un état des lieux des données disponibles dans chaque pays, tout en renforçant les capacités des experts sur les cadres internationaux de référence. Il s’agit également de



La photo de famille des officiels/DR

promouvoir l’utilisation d’outils d’autoévaluation tels que OAESE et CISAT. Pendant cinq jours, les participants devront identifier les indicateurs les plus pertinents, relever les défis liés à la disponibilité des données et valider une fiche régionale harmonisée

de collecte. Cette étape devrait ouvrir la voie à l’élaboration d’un compendium régional des statistiques environnementales et climatiques. Au-delà de l’aspect technique, cet atelier porte aussi un enjeu de fond : faire des statistiques un

véritable levier d’action publique. Il ambitionne de renforcer la culture de la donnée environnementale auprès des décideurs et d’améliorer la visibilité des initiatives régionales en matière d’intégration statistique.

Fiacre Kombo

GOVERNANCE

La société civile fait une mise au point du partenariat forestier

Plusieurs plateformes de la société civile prennent part à un atelier, ouvert le 23 mars à Brazzaville, pour une mise au point sur le partenariat forestier et la validation de la note d’analyse des grilles de légalité forestière des forêts naturelles et des plantations forestières Congo.

« Il est question que nous fassions une mise au point des avancées liées au partenariat forestier entre le Congo et l’Union européenne, dans une sorte de mise à jour des informations et un partage de données sur cette initiative », a indiqué Christian Mounzeo, président de l’organisation non gouvernementale dénommée “ Rencontre pour la paix et les droits de l’homme”, à l’ouverture des travaux de l’atelier qui réunit le Gesop et d’autres réseaux de la société civile. Les participants à cet atelier vont, par ailleurs, valider la note d’analyse de légalité forestière



Les membres des plateformes de la société civile/DR

concernant les forêts naturelles et les plantations forestières au Congo. De même, ils vont évaluer les résultats obtenus, en tant que Gesop, au cours de l’année 2025 qui venait de s’écouler. L’identification des axes de plaidoyer pour l’année 2026, au nom du Gesop, est également inscrite dans l’agenda de travail de cet atelier. Le point sur les résultats de la Cop 30, la projection sur la Cop 31, prévue en Ethiopie, allonge la liste des questions au menu des échanges. « C’est l’occasion de réfléchir sur les priorités de notre plaidoyer », a fait savoir Christian Mounzeo.

Rominique Makaya

MESSAGE DE FÉLICITATIONS

Son Excellence Monsieur Denis Sassou Nguesso
Président de la République du Congo

Excellence Monsieur le Président,
À l’occasion de votre brillante réélection à la magistrature suprême de notre pays, je tiens à vous adresser mes très vives et chaleureuses félicitations.
Ce scrutin, qui s’est déroulé le 15 mars 2026, consacre une fois de plus la confiance renouvelée que le peuple congolais place en votre leadership éclairé pour conduire notre nation vers davantage de progrès et de stabilité. Votre haute vision pour le développement du Congo et votre engagement constant en faveur de la paix et de la prospérité sont des atouts précieux pour notre pays. Je forme des vœux sincères pour la pleine réussite de votre nouveau mandat, au service de la grandeur de notre nation et du bien-être de tous ses enfants.
Je vous prie d’agréer, Excellence Monsieur le Président, l’expression de ma très haute considération et de mon profond respect.

Lewis Tidjani
Directeur Général de Paris Luxe



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

Les jeunes congolais en avant-garde pour sauvegarder l'économie verte

Le Mouvement des jeunes écologistes congolais (Mjec) a organisé, le 21 mars, à l'occasion de la Journée internationale des forêts, une visite écologique dans les massifs forestiers de PK45, district d'Ignié, département du Djoué-Léfini. L'objectif était de permettre à une dizaine de jeunes congolais de se confronter aux réalités du terrain et de mieux comprendre les enjeux liés à la gestion durable des forêts.

Sous la direction du président du Mjecc, Espanich Motondo, étudiants, journalistes et jeunes professionnels, tous animés par une même passion pour les questions environnementales, ont pris part à l'immersion. Cette organisation non gouvernementale entend, à travers cette initiative, sensibiliser la jeunesse congolaise à l'importance de l'afforestation et du reboisement, considérés aujourd'hui comme des leviers majeurs dans la lutte contre les changements climatiques, mais aussi, a expliqué Espanich Motondo, comme des sources potentielles d'emplois et de croissance économique. En effet, dans cette zone reconnue à fort potentiel écologique, les visiteurs ont découvert la richesse de la biodiversité congolaise, notamment celle issue de programmes d'afforestation. Selon eux, cette expérience leur a permis également d'appréhender les perspectives



offertes par les nouvelles économies vertes et climatiques, en plein essor à l'échelle mondiale.

L'afforestation et le reboisement apparaissent désormais, d'après les experts, comme des secteurs porteurs, ca-

Espanich Motondo sensibilisant les jeunes. DR
pables de concilier protection de l'environnement et développement socio-économique. « Les échanges ont, par ail-

leurs, porté sur les opportunités liées aux marchés carbone, un mécanisme international qui permet de valoriser financièrement les efforts de préservation et de restauration des forêts », a déclaré Espanich Motondo. Il a souligné la nécessité d'impliquer davantage les jeunes dans cette dynamique afin qu'ils deviennent des acteurs clés de l'économie climatique en construction. L'édition 2026 de la Journée internationale des forêts a été placée sur le thème « Les forêts et les économies ». Une occasion de rappeler le rôle essentiel des écosystèmes forestiers, non seulement pour l'équilibre environnemental, mais aussi comme leviers de développement économique durable. Au Congo, cette célébration a pris une dimension particulière, marquée par une mobilisation croissante de la jeunesse en faveur de la préservation du patrimoine forestier.

Parfait Wilfried Douniama

FORÊT DE LA PATTE D'OIE

Entre conservation et écotourisme urbain

Située au cœur de la capitale congolaise, la réserve forestière de la Patte d'Oie s'impose comme un espace où se conjuguent conservation de la biodiversité et développement de l'écotourisme urbain. À l'occasion de la Journée internationale des forêts, célébrée le 21 mars, des actions d'aménagement de layons, de planting d'arbres et de sensibilisation ont été menées pour promouvoir une gestion durable de cette réserve stratégique.

La réserve de la Patte d'Oie, créée en 1938, constitue un véritable poumon écologique de la capitale, Brazzaville. Elle fait l'objet d'une opération de reboisement et d'aménagement initiée par le gouvernement depuis le lancement, en novembre dernier,

de la Journée nationale de l'arbre. À l'occasion de la quinzième édition de la Journée internationale des forêts, des techniciens du ministère de l'Économie forestière, conduits par le directeur de cabinet de la ministre, Pierre Taty, ont procédé à des planta-

tions d'arbres et au traçage de layons destinés aux visiteurs ainsi qu'aux chercheurs. Selon le coordonnateur du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), François Mankessi, l'importance de ce site emblématique n'est

plus à démontrer. Il a indiqué que depuis plusieurs mois, l'attention des pouvoirs publics est particulièrement portée sur cette forêt, avec pour objectif de l'enrichir et de la préserver. À cette occasion, 800 plants d'acacias, notamment acacia auriculiformis et acacia mangium, ont été mis en terre sur une superficie d'un demi-hectare. Une action qui, d'après ce commis de l'État, bénéficie à toute la population, précisément en termes de production d'oxygène et de régulation thermique. Sur ce site, l'ouverture et le nettoyage des layons devraient à terme faciliter l'accès des visiteurs à cet espace naturel, tout en garantissant la préservation de l'équilibre écologique. Pour la directrice générale du Centre national d'inventaire et d'aménagement des ressources forestières et fauniques, Carine Saturnine Milandou, ces travaux d'aménagement permettront également d'améliorer l'inventaire des espèces et de favoriser la découverte de la biodiversité locale, y compris la faune présente dans

cette réserve urbaine. « Aujourd'hui, nous ne sommes pas venus dénaturer la zone existante, mais nous sommes venus apporter un plus pour permettre à la population de se mouvoir normalement, facilement et de visiter la biodiversité qui s'y trouve », a-t-elle déclaré.

Le thème de l'édition 2026 de la Journée internationale des forêts, « Forêts, les forêts et les économies », selon la directrice des Forêts, Paulette Ebina, prend tout son sens à travers la valorisation de la forêt de la Patte d'Oie. Au-delà de son rôle écologique essentiel, ce site favorise le développement de l'écotourisme urbain, générateur d'activités et d'emplois (Guides, recherche scientifique, services touristiques). À l'instar de ses collègues mobilisés, dont le conseiller Joël Loumeto, Paulette Ebina a réitéré l'engagement de la République du Congo en faveur de la gestion durable de ses ressources forestières et fauniques.

Fiacre Kombo



Les techniciens sur le terrain du parc zoologique./Adiac

L'ÉNERGIE

Nouveau carburant de l'économie numérique africaine

La conférence intitulée « Données, calcul et énergie : l'équation énergétique de l'ère de l'IA », tenue lors du Mobile World Congress Barcelona 2026, a mis en lumière une réalité de plus en plus évidente : l'économie numérique repose désormais sur une ressource tangible et stratégique, l'énergie.

Derrière l'apparente immatérialité du cloud computing, de l'intelligence artificielle (IA) et des services numériques se cache une infrastructure physique extrêmement énergivore. Les data centers, véritables usines du numérique, consomment des quantités croissantes d'électricité pour alimenter les serveurs, les systèmes de refroidissement et les réseaux de transmission. Selon plusieurs analyses internationales, la consommation mondiale d'électricité des centres de données pourrait plus que doubler d'ici à 2030, passant d'environ 448 TWh en 2025 à près de 980 TWh. Une hausse largement portée par l'explosion des applications d'IA et par la multiplication des services numériques dans tous les secteurs économiques. Cette évolution pousse les gouvernements et les entreprises technologiques à intégrer la dimension énergétique au cœur de leurs stratégies de développement numérique.

L'Afrique face à l'équation énergétique du numérique

Sur le continent africain, la transformation numérique n'est plus une perspective lointaine. Plusieurs États ont lancé des stratégies ambitieuses visant à faire du numérique un moteur de croissance. Le Sénégal, par exemple, a initié son New Deal technologique Horizon 2034, tandis que l'Éthiopie déploie la stratégie Digital Ethiopia 2030, qui

place les infrastructures numériques et les centres de données au cœur du développement économique. La généralisation du mobile money, la digitalisation des services publics et l'essor des plateformes cloud créent une demande croissante en puissance de calcul. Dans ce contexte, l'Afrique possède plusieurs atouts structurels : une population jeune, des marchés numériques en expansion rapide et une position géographique stratégique reliant l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie. Le continent dispose également d'un potentiel exceptionnel en énergies renouvelables, notamment solaire, hydraulique et éolienne. Ces ressources pourraient faire de l'Afrique un futur hub énergétique pour l'économie numérique mondiale.

Le défi des infrastructures électriques

Mais cette ambition se heurte à une contrainte majeure : la faiblesse des infrastructures énergétiques. Dans de nombreux pays africains, l'instabilité des réseaux électriques et la dépendance aux générateurs diesel restent des obstacles importants. Pour les opérateurs de data centers, l'énergie représente souvent plus de la moitié des coûts d'exploitation. À cela s'ajoutent des délais de déploiement des infrastructures électriques pouvant atteindre 18 à 24 mois, ce qui ralentit

la mise sur le marché de nouveaux services numériques. Dans ce contexte, la conception des centres de données évolue rapidement. Les infrastructures doivent désormais être modulaires, capables d'intégrer des sources d'énergie renouvelables et de gérer intelligemment les charges électriques.

Vers une souveraineté numérique et énergétique

À mesure que l'IA, le cloud et les services numériques se généralisent, l'énergie devient un facteur clé de compétitivité. Les centres de données ne sont plus seulement des infrastructures informatiques : ils deviennent de véritables pôles énergétiques à haute densité, où se joue une partie de la souveraineté numérique des États. Pour l'Afrique, l'enjeu dépasse largement la simple modernisation technologique. Il s'agit de construire des infrastructures numériques capables de soutenir la croissance économique tout en garantissant la résilience énergétique. L'avenir numérique du continent dépendra donc de sa capacité à développer des data centers modulaires, économes en énergie et intégrés aux énergies renouvelables. C'est à cette condition que la révolution numérique africaine pourra devenir un véritable levier de développement durable et non une nouvelle source de dépendance énergétique.

Noël Ndong

HYDROCARBURES

Le prix du pétrole pourrait atteindre 180 dollars le baril

Selon le Wall Street Journal, le prix du pétrole pourrait grimper jusqu'à 180 dollars le baril en raison de perturbations d'approvisionnement causées par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient. Cette prévision s'appuie sur les données de l'Arabie saoudite, deuxième producteur mondial de pétrole.

Depuis le début des hostilités, l'offre mondiale a chuté de plusieurs millions de barils, provoquant une hausse des prix d'environ 50 %. Les analystes anticipent que si les perturbations de l'approvisionnement se prolongent dans le détroit d'Ormuz jusqu'à la fin avril, la situation pourrait engendrer un prix atteignant 180 dollars. Certains experts n'excluent même pas une flambée à 200 dollars le baril, reflétant le sentiment d'inquiétude autour des marchés pétroliers. Les prévisions des spécialistes de Saudi Aramco, également citées par le journal, suggèrent que la pénurie physique de pétrole pourrait s'aggraver dans la semaine à venir. Cette situation entraînerait une chute temporaire des prix, atteignant entre 138 et 140 dollars. Cependant, si le détroit d'Ormuz devait rester fermé à court terme, les prix du pétrole pourraient rapidement grimper à 150 dollars à la mi-avril, suivis d'une escalade potentielle à 165, puis 180 dollars, selon les analyses. Ces projections soulignent les défis de l'approvisionnement énergétique mondial, ainsi que l'impact que les tensions géopolitiques peuvent avoir sur les marchés pétroliers.

Fiacre Kombo



COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°2
DÉCISION N°024/GR/2025 DU 24 JANVIER 2025

Sélection internationale ouverte n° 19/BEAC/DGE-DC/SIO/Ser/2026 pour le recrutement, en lots indépendants, des cabinets devant assurer le co-commissariat aux comptes de la BEAC pour les exercices 2026 à 2028

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de recruter, sur fonds propres, un commissaire aux comptes titulaire et un commissaire aux comptes suppléant devant assurer le co-commissariat des comptes de la BEAC pour les exercices 2026 à 2028. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition. La sélection est subdivisée en lots indépendants comme suit :

- Lot 1 : Co-commissaire aux comptes titulaire pour les exercices 2026 à 2028 ;
- Lot 2 : Co-commissaire aux comptes suppléant pour les exercices 2026 à 2028.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base du coût de la proposition.

Les Entreprises intéressés peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de Sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement, acheté et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à Yaoundé à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Direction Générale de l'exploitation-DGAM, 14ème étage, Porte 1412
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
60 40 23 222 (+237); 30 40 23 222 (+237): Postes 5449, 5452, 5404
29 33 23 222 (+237) :
@ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de deux cent mille (200 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC :
RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07
Objet : frais de soumission sélection n° {à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :
Correspondant : Banque de France
SWIFT Code : BDFEFRPPXXX
Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000

5104 277
Destinataire : BEACCMCX090
Objet : frais de soumission sélection n° {à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 23 avril 2026 à 13 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, Bureau d'Ordre, 15ème étage, porte 15.01
736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en une phase aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, le jeudi 23 avril 2026 à 14 heures, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

INFRASTRUCTURE RELIGIEUSE

Bientôt un sanctuaire en hommage au cardinal Emile Biayenda

Le président de la Conférence épiscopale du Congo et archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a posé, le 22 mars à Brazzaville, la première pierre du futur sanctuaire dédié au cardinal Emile Biayenda. Cette date marque le lancement de l'année jubilaire des cinquante ans du don de la vie de cet homme de Dieu.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres de l'Eglise catholique, des autorités publiques et des fidèles. Le sanctuaire à construire par la société Edau Congo SCP sera situé sur le mont cardinal Emile-Biayenda, dans la commune de Kintélé.

Au cœur de ce sanctuaire sera bâtie une nouvelle église d'une capacité de 3 500 places qui constitue la première phase de ce projet. Elle sera accompagnée du sanctuaire représentant le centre névralgique de la vie liturgique du site.

L'aménagement de ce lieu comprendra, entre autres, une place mariale; des espaces de spectacle, de recueillement et de détente; un musée; une bibliothèque; des restaurants, des boutiques; des chambres et des infrastructures techniques, notamment des blocs sanitaires. Aussi, une statue à l'effigie du cardinal Emile Biayenda sera



érigée, symbole de mémoire vivante de l'Eglise catholique congolaise.

« Le projet s'inscrit dans une approche globale d'aménagement durable et harmonieux du site. A la foi sobre, identitaire

et intemporel, capable de traduire la profondeur du message porté par le cardinal Emile Biayenda », a expliqué le responsable de la société Edau Congo SCP, Gervais Aurélien Dibantsa, en présentant l'architecture

Les participants posant devant la maquette DR du projet.

La députée-Maire de la commune de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, a exprimé sa gratitude à toutes les personnes et institutions qui contribueront à la réalisation de ce projet emblématique

qui non seulement servira de sanctuaire de pèlerinage et de prière, mais aussi de moteur de développement et de rayonnement culturel de sa commune.

En clôture de la cérémonie, l'archevêque de Brazzaville, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a insisté sur la nécessité de préserver l'intégrité du site qui est fermé au public depuis le 21 décembre 2025 pour cause de dégradation du sol et des fréquentations abusives du lieu. Il a qualifié de vandalisme les incursions de ceux qui continuent d'y monter pour creuser ou emporter de la terre. «

Nous prendrons des dispositions, avec la permission de la députée-maire des Kintélé, pour sécuriser davantage. Respectez pour que demain, nous soyons tous heureux sur le site », a-t-il recommandé.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

RCA-FRANCE

La visite de Jean-Noël Barrot, symbole d'un retour sous contrainte géopolitique

Les 12 et 13 mars derniers, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, a effectué une visite officielle à Bangui, en République centrafricaine (RCA), la première d'un chef de la diplomatie française depuis 2018. Entre réchauffement diplomatique, rivalité avec Moscou et enjeux sécuritaires en Afrique centrale, Bangui redevient un théâtre stratégique majeur.

Le déplacement du ministre français des Affaires étrangères a marqué une inflexion stratégique majeure après plusieurs années de rupture entre Paris et Bangui, dans un contexte de montée en puissance de la Russie et de re-composition des équilibres en Afrique centrale. Les relations entre la France et la RCA s'étaient fortement dégradées à partir de 2018, sur fond de rapprochement entre Bangui et le Kremlin, notamment via la présence du groupe Wagner ainsi que des accords sécuritaires et miniers. La visite de Jean-Noël Barrot s'est inscrite dans la relance enclenchée en 2024 après la rencontre entre Emmanuel Macron et Faustin-Archange Touadéra. Une feuille de

route bilatérale avait alors été signée pour rétablir la coopération. « Cette visite marque une étape dans la normalisation complète de nos relations », a déclaré Jean-Noël Barrot, soulignant une volonté de « renforcer une coopération équilibrée ».

Sécurité et influence : la RCA au cœur du jeu stratégique

La RCA reste un espace clé de projection stratégique. Pays enclavé mais riche en ressources (Or, diamants, bois), il est aussi un maillon sécuritaire essentiel entre le Sahel, le bassin du Congo et la Corne de l'Afrique. Paris mise désormais sur une stratégie indirecte : soutien à la Mission multidimensionnelle intégrée

des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine, coopération avec l'EUTM RCA et appui institutionnel. De son côté, Bangui assume une diversification de ses partenariats. Le président Touadéra, récemment en visite à Moscou, entretient une relation étroite avec Vladimir Poutine, illustrant un basculement stratégique vers un modèle multipolaire.

Discours croisés : souveraineté et pragmatisme

Lors des échanges avec la ministre centrafricaine des Affaires étrangères, Sylvie Notéfé, les deux parties ont insisté sur « un partenariat fondé sur le respect mutuel, la transparence et les intérêts partagés ». Bangui

adopte une posture pragmatique : tirer parti de la concurrence entre puissances. « La RCA coopère avec tous ses partenaires dans le respect de sa souveraineté », a régulièrement affirmé le pouvoir centrafricain.

Enjeux régionaux : Afrique centrale sous tension

La visite est intervenue dans un contexte régional instable : crises persistantes en République démocratique du Congo, fragilité du Tchad, tensions au Soudan. La RCA constitue un pivot sécuritaire dans cette architecture. Pour la France, l'enjeu est clair : éviter un déclassement stratégique en Afrique centrale face à la Russie. Pour Bangui,

il s'agit de maximiser les gains économiques et sécuritaires issus de cette compétition.

Vers un nouvel équilibre ?

Avec 5,3 millions d'habitants et des ressources considérables, la RCA n'est plus un simple espace d'influence, mais un acteur qui arbitre entre puissances. La visite de Jean-Noël Barrot a consacré ainsi une rupture : celle d'une relation asymétrique héritée de l'histoire vers un partenariat concurrentiel, où Paris doit désormais convaincre face à Moscou. Dans cette nouvelle configuration, Bangui s'impose comme un véritable épicerie géostratégique, au cœur des rivalités contemporaines en Afrique centrale.

Noël Ndong

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Tony Elumelu Foundation dévoile la cohorte 2026 de son programme d'entrepreneuriat

Lagos, le 22 mars 2026 – La Tony Elumelu Foundation (TEF), organisation philanthropique panafricaine engagée dans la promotion de l'entrepreneuriat, annonce le dévoilement officiel de la cohorte 2026 de son prestigieux programme d'accompagnement des entrepreneurs africains.

À travers cette nouvelle édition, la Fondation réaffirme son ambition de transformer structurellement les économies africaines en misant sur le potentiel des jeunes entrepreneurs. En leur fournissant un accès à la formation, au financement et à un réseau d'affaires solide, la TEF contribue à bâtir un tissu économique résilient, innovant et inclusif.

Ce programme s'inscrit dans la vision de son fondateur, Tony Elumelu, qui place l'entrepreneuriat au cœur du développement durable du continent africain, avec une approche centrée sur l'autonomisation et la responsabilité individuelle.

UNE COHORTE 2026 PROMETTEUSE

La cohorte 2026 regroupe des entrepreneurs issus de secteurs stratégiques tels que l'agriculture, la technologie, les services, l'énergie, la logistique et l'économie circulaire. Ces secteurs sont essentiels pour relever les défis du continent, notamment en matière de sécurité alimentaire, d'industrialisation et de transition numérique.

Les bénéficiaires du programme auront



accès à :

- Une formation certifiante en gestion d'entreprise
- Un mentorat personnalisé assuré par des experts internationaux
- Un financement de démarrage non remboursable
- Une intégration dans un réseau panafricain d'entrepreneurs et d'investisseurs

IMPACT DE LA TEF EN AFRIQUE

Depuis sa création en 2010, la Tony Elumelu Foundation a généré un impact considérable :

- Plus de 2,5 millions de jeunes formés
- Plus de 100 millions USD distribués en financement
- Plus de 24 000 entrepreneurs accompagnés

- 4,2 milliards USD de chiffre d'affaires générés
- Plus de 1,5 million d'emplois créés
- 2,1 millions de personnes sorties de la pauvreté
- 46 % de femmes bénéficiaires

FOCUS SUR LE CONGO-BRAZZAVILLE

Au Congo-Brazzaville, l'impact de la TEF se traduit concrètement par :

- 2 471 659 USD de revenus générés
- 8 134 emplois créés
- 42 entrepreneurs soutenus

Ces résultats témoignent du rôle structurant de la Fondation dans le développement de l'écosystème entrepreneurial congolais. En soutenant des initiatives locales, la TEF favorise l'émergence de champions natio-

naux capables de répondre aux besoins du marché tout en créant de la valeur et de l'emploi.

LAURÉATS CONGOLAIS – COHORTE 2026

Les entrepreneurs congolais sélectionnés cette année illustrent la diversité et le dynamisme de l'innovation locale :

- Bob Melvy Mabomba Mouanda – Services Financiers et Fintech
- Gervany Hurlich Mboundou Londe – Immobilier et Proptech
- Kane Brehima – Déchets et Économie Circulaire

Leurs projets s'inscrivent dans des secteurs à fort impact et participent activement à la modernisation de l'économie congolaise.

UNE VISION D'AVENIR

À travers cette cohorte 2026, la TEF confirme son engagement à long terme en faveur de l'Afrique. En investissant dans les entrepreneurs, elle investit dans la stabilité économique, la création d'emplois et la prospérité du continent.

À propos de la Tony Elumelu Foundation La Tony Elumelu Foundation est une organisation philanthropique dédiée à l'autonomisation des entrepreneurs africains, avec pour objectif de stimuler la croissance économique et réduire la pauvreté.

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci-après :

Lieu de travail : BRAZZAVILLE

•CHEF COMPTABLE

Profil de poste:

- formation universitaire BAC+4 ou supérieur en droit, mathématique, économie, management, finances et comptabilité comme spécialité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine bancaire ou un poste similaire
- Avoir plus de cinq (5) ans d'expérience de travail en management de gestion d'équipe;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un avantage;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois, diplomate et avoir une écoute active;
- Etre soigneux et avoir des qualités rédactionnelles;
- Savoir parler l'Anglais et le Chinois serait

un atout supplémentaire.

•COMPTABLE, EXPERT CERBER

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en comptabilité et gestion Financière ou diplôme équivalent avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans une banque;
- Avoir une formation et une expérience sur le CERBER
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion du stress;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active;
- Etre soigneux et avoir des qualités rédactionnelles;
- Savoir parler l'Anglais et le Chinois serait un atout supplémentaire.

N.B : Les candidatures sont transmises électroniquement via l'adresse suivante : recrutecongolais@gmail.com le dernier délai est fixé au 30 mars 2026 à 23h59.



**LIBRAIRIE
LES MANGUIERS**

**UN ESPACE DE VENTE
UNE SÉLECTION UNIQUE DE LA
LITTÉRATURE
CLASSIQUE**

AFRICAIN, FRANÇAISE ET ITALIENNE

Essais, Romans, Bandes dessinées,
Philosophie, et plus encore...

**UN ESPACE CULTUREL
POUR VOS MANIFESTATIONS**

- ✓ Présentation des ouvrages
- ✓ Conférences-débats
- ✓ Dédicaces
- ✓ Émissions Télévisées
- ✓ Ateliers de lecture et d'écriture



**HORAIRES
D'OUVERTURE**

Du lundi au
vendredi **9H-17H**

Samedi **9H-13H**



Adresse : B4 Bd Denis Sassou N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo





LIVRE

Le Pr Philippe Delebecque présente en ligne «Gouvernance maritime en Afrique» du Dr Éric Dibas-Franck

La présentation de l'ouvrage «Gouvernance maritime en Afrique» s'est déroulée presque sous silence, durant la période de la campagne présidentielle en République du Congo. La rédaction des Dépêches de Brazzaville revient sur les grandes lignes de cette cérémonie en ligne.

Dans «Gouvernance maritime en Afrique» paru chez l'Harmattan, Dr Éric Dibas-Franck se réfère au Congo, avec une forte vocation maritime grâce à son accès stratégique à l'océan Atlantique. Un pays qui occupe une place centrale dans les enjeux de la gouvernance maritime africaine. L'ouvrage analyse le débat sur cette gouvernance en mettant en lumière le rôle spécifique du Congo, à travers une approche pluridisciplinaire, analytique et prospective. Selon les experts, l'auteur livre un travail qui constitue une référence utile pour la recherche, les politiques publiques et les stratégies d'investissement dans le secteur maritime congolais.

La première présentation officielle en présentiel était faite le 20 février à Brazzaville par l'auteur lui-même, Éric Olivier Sébastien Dibas-Franck, secrétaire permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales. Celle du Pr Philippe Delebecque a été faite en ligne.

En tant que membre de l'Académie de marine, pré-

sident de l'Association française du droit maritime et président de la Chambre arbitrale maritime de Paris, auteur de plusieurs ouvrages relatifs à la réglementation de la marine, il a porté son regard sur l'ouvrage du Dr Éric Dibas-Franck. Selon le professeur, cet ouvrage s'impose d'emblée comme un traité, une contribution scientifique, en même temps ouvrage universitaire et académique de premier plan au regard de la réflexion sur la gouvernance des mers en Afrique, cette Afrique dont on sait qu'elle est appelée à devenir le continent du XXI^e siècle.

Rappelant qu'Éric Dibas-Franck est docteur en droit privé (Université Paris XI, Sceaux) et maître-assistant à la Faculté de droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, auteur d'ouvrages en droit, l'animateur a expliqué avoir retenu de cet ouvrage également, qu'il est question d'une analyse en profondeur tout en relevant le rôle important et particulier du Congo dans la construction d'une gouvernance maritime africaine.

Toujours avec son regard



«Gouvernance maritime en Afrique», regard du Pr Philippe Delbecque./DR

d'expert dans le domaine de la marine, il a relevé que cet ouvrage adopte une approche pluridisciplinaire, analytique, et en même temps prospective. Et de reconnaître que son auteur a su mettre en lumière, outre bien entendu les fondements juridiques, en même temps ceux institutionnels et stratégiques, du modèle congolais où s'inscrit une politique qu'il développe dans les dynamiques régionales et internationales.

De son point de vue, le livre se distingue de par sa capacité à articuler le droit maritime ; l'économie maritime, que l'on appelle également

l'économie bleue ; la diplomatie maritime et les impératifs du développement durable et de la protection de l'écologie, si fondamentale aujourd'hui. Dans ce concept, le Congo y apparaît non seulement comme un espace d'études, mais également comme un véritable laboratoire normatif, porteur d'innovations institutionnelles et stratégiques. En somme, il a reconnu que le travail du ministre Éric Dibas-Franck constitue une référence précieuse pour les chercheurs, les opérateurs économiques, les décideurs publics, mais également les investisseurs qui sont intéres-

sés par le secteur maritime, précisément par le secteur maritime africain, et davantage encore par le secteur maritime de la République du Congo.

« J'ajouterais que la préface de cet ouvrage, qui a été signée par Anatole Colli-net Makosso, Premier ministre, chef du gouvernement, président du Comité interministériel de l'action de l'État en mer et dans les eaux continentales, confère à l'ouvrage une portée politique et institutionnelle majeure. Il a mis également en relief l'engagement personnel et professionnel de l'auteur, qui est un acteur central de la mise en œuvre de l'action de l'État en mer en République du Congo », a-t-il confié. Il a souligné l'incohérence entre la réflexion scientifique développée dans l'ouvrage et la vision politique du management stratégique de la mer qui, au demeurant, a été promue par le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

« L'ouvrage ainsi présenté peut être considéré comme l'illustration d'un dialogue fréquent », a-t-il conclu l'enregistrement de sa vidéo.

Marie Alfred Ngoma

LANGUE ET CULTURE

L'Afrique, pilier de la renaissance du français dans le monde

Porté par une dynamique démographique et éducative sans précédent, notamment en Afrique, le français s'impose désormais comme la quatrième langue la plus parlée au monde, avec près de 400 millions de locuteurs.

Une évolution qui dépasse le simple cadre linguistique pour s'inscrire dans une recomposition géopolitique et géoculturelle globale. Publié à l'occasion de la Journée internationale de la Francophonie du 20 mars 2026, le rapport quadriennal de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dresse un constat clair : le français est en pleine expansion. Il est aujourd'hui la deuxième langue étrangère la plus apprise dans le monde, avec environ 170 millions d'apprenants, preuve de son attractivité dans les systèmes éducatifs à travers

les cinq continents. Mais c'est en Afrique que se joue l'essentiel de cette transformation. Le continent concentre déjà près de 65 % des locuteurs francophones, et cette proportion ne cesse de croître. D'ici à 2050, sur les 590 millions de francophones attendus, près de 90 % vivront en Afrique. Ce basculement démographique fait du continent le véritable centre de gravité de la Francophonie mondiale.

Au-delà des chiffres, cette progression traduit une mutation profonde. Le français n'est plus seulement une langue héritée de l'histoire coloniale ; il devient

un outil d'intégration, d'éducation et d'insertion professionnelle. Dans de nombreux pays africains, il coexiste avec des langues nationales dans des contextes plurilingues dynamiques. Des initiatives comme les programmes éducatifs de l'OIF contribuent à renforcer cette complémentarité, en soutenant l'enseignement et la formation des enseignants. Sur le plan géopolitique, cette montée en puissance du français renforce le rôle de l'Afrique dans les échanges internationaux. Langue de travail dans de nombreuses organisations interna-

tionales, langue de diplomatie, de culture et d'affaires, le français constitue un levier stratégique. Il se classe déjà comme la troisième langue de l'économie mondiale, facilitant les échanges commerciaux et les partenariats entre continents. Dans le domaine numérique, le français occupe également une place croissante, bien qu'il reste confronté à la domination de l'anglais. Les enjeux liés à l'intelligence artificielle et à la production de contenus numériques représentent à la fois une opportunité et un défi. Le développement de ressources

francophones en ligne et leur meilleure visibilité seront déterminants pour consolider cette position. Ainsi, la renaissance du français s'inscrit dans une dynamique plus large : celle d'un monde multipolaire où les équilibres culturels et linguistiques évoluent. Au cœur de cette transformation, l'Afrique s'affirme non seulement comme un réservoir démographique, mais comme une véritable puissance géoculturelle. La Francophonie de demain sera africaine et, avec elle, une nouvelle manière de penser l'influence dans le monde.

Noël Ndong

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

L'As Otohô achève son parcours

La très belle aventure du représentant congolais à la Coupe africaine de la confédération s'est arrêtée le 22 mars, s'inclinant au Caire, en Egypte, devant le Zamalek 1-2 en match comptant pour les quarts de finale retour.

L'AS Otohô a de regrets à nourrir car lors de la première manche, elle n'avait pas pu faire mieux qu'un but partout. Un résultat qui ne reflétait pas la physionomie du match car ses joueurs s'étaient procurés des occasions à la pelle mais conclues de façon très désordonnée. C'est cette leçon de réalisme que le Zamalek lui a donné en première mi-temps du second acte.

Hossam Abdelmaguid a ouvert le score à la 17e minute en reprenant victorieusement de la tête un corner. Odday Mohammed Dabbagh, le même qui avait égalisé à Brazzaville, a doublé la mise à la 24e minute profitant d'un ballon qui traînait dans la surface après la parade du gardien. La ré-

duction du score d'une belle frappe en dehors de la surface de Grâce Mavoungou; à la 83e minute, n'a pas pesé lourd dans la balance.

L'AS Otohô n'a pas à rougir de son parcours. Bien au contraire, elle sort de cette compétition grandie. Sans championnat, l'équipe a réussi à briser le plafond de verre en atteignant pour la première fois les quarts de finale d'une compétition africaine. Le dernier club congolais ayant atteint ce niveau est le Club athlétique renaissance aiglon (Cara), s en 2018.

Durant son parcours, elle n'a concédé aucune défaite à domicile (Quatre victoires et deux nuls devant des adversaires coriaces). Primeiro de



Agosto (0-0) et 15 de Agosto (2-0) aux tours préliminaires puis CR Belouizdad (4-1), Singida Blacks stars (2-1)

et Stellenbosch 3-0 et (1-1) contre le Zamalek. Mais à part les victoires aux tours préliminaires, l'équipe n'a pas eu de ressources pour l'emporter à l'extérieur dans les matches clés (Quatre défaites contre deux victoires). A l'heure actuelle, le Cara (Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974) et l'Athlétique club Léopards de Dolisie (Coupe de la Confédération en 2012) restent les deux

clubs congolais ayant gagné la compétition africaine. Le Zamalek affrontera en demi-finale CR Belouizdad d'Algérie qui a éliminé Al Masry d'Egypte (1-1 puis 0-0). USM d'Algérie bourreau, de US Maniema Union de la République démocratique du Congo (1-2 puis 1-0), croisera OC Safi vainqueur du duel 100% marocain contre le Wydad de Casablanca (1-1 puis 2-2).

James Golden Eloué

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT EN DROIT

Des félicitations pour Herman Boumakany

Jeudi 19 mars, Herman Boumakany a soutenu avec succès sa thèse de doctorat en droit intitulée «L'émanation de l'État en droit des investissements» à l'Université Paris 2 Panthéon-Assas.



Dr Herman Boumakany au centre du jury, Université Paris 2 Panthéon-Assas, le 19 mars 2026/DR

Cette soutenance saluée par le jury, constitue à ce jour, la première recherche doctorale en France précise étant consacrée à la notion d'émanation de l'État, sujet à la fois technique et structurant pour la compréhension contemporaine des rapports en matière économique, et d'investissement.

La substance de la thèse s'attache à analyser la notion à la croisée des ordres juridiques interne et international. Toutefois, l'implication croissante de ces entités dans les activités économiques internationales et leur capacité à agir de manière autonome conduisent à reconsidérer cette approche classique.

Ce travail met ainsi en lumière l'émergence d'acteurs hybrides, issus des ordres

juridiques nationaux, qui participent désormais de manière significative à la vie juridique internationale, y compris dans des domaines historiquement réservés aux États et aux organisations internationales et d'autres.

Il s'inscrit également dans une réflexion plus large sur les floraisons contemporaines du droit et les transformations de l'État dans l'ordre juridique international. Herman Boumakany s'inscrit désormais parmi les jeunes chercheurs prometteurs contribuant activement au renouvellement des réflexions sur plusieurs pans du droit interne et international, ouvrant ainsi de vastes perspectives.

Marie Alfred Ngoma

NÉCROLOGIE



Pascal Ongoka, Guy Marcel Ondzela et les enfants Oboa ont le profond regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances des villages Foura, Otongo (district de Boundji), Pointe-Noire, Owando, Bangui (RCA), de Paris (France), et des Etats-Unis, le décès de leur fils, frère, oncle, père et grand-père Bruno Oboa (Bitos), agent de la Mairie centrale de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°59 de la rue Bayas à Poto-Poto / Brazzaville.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

FÉCOFOOT

Le comité exécutif calme les ardeurs de ceux qui réclament la normalisation

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a enterré, le 21 mars lors de sa session du Comité exécutif, tous les espoirs d'un certain collectif de 15 clubs ayant demandé à la Fédération internationale de football association (Fifa) la mise en place d'un comité de normalisation.

Le collectif des clubs (dont seuls cinq font partie de l'Assemblée générale) évoque comme raison la condamnation de plusieurs membres clés de l'organe dirigeant de la Fécofoot, notamment le président, le secrétaire général et le trésorier, par la juridiction pénale du Congo dans le cadre d'une procédure judiciaire portant sur les faits liés à la gestion de la fédération.

Le Comité exécutif a constaté l'incapacité du président de la Fécofoot à exercer ses prérogatives avant de s'appuyer sur ce que disent les statuts de la Fécofoot pour assurer la continuité de sa mission. « Ce qui, de facto, rend nécessaire l'activation des mécanismes de suppléance prévus par les statuts en ses articles 37 al.9 et 41 al.6 pour garantir la continuité du fonctionnement de l'institution », souligne le communiqué final.

Que disent les statuts

L'article 37.9 précise que tout poste au sein du Comité exécutif est considéré vacant en cas de dé-



Henri Endzanga présidant la réunion du Comité exécutif/Adiac

cès ou de démission d'un membre concerné, ou si celui-ci est définitivement dans l'incapacité d'exercer ses fonctions. Et l'article 41 al.6 d'ajouter : « Si le poste de président devient vacant au sens de l'article 37 al.9 des présents statuts, un remplaçant qui assume la fonction de président par intérim jusqu'à l'Assemblée générale suivante est déterminé par ordre de préséance. Cette assemblée élit un nouveau pré-

sident pour une durée de mandat restante ».

« Le Comité exécutif tient à souligner que ce collectif n'a aucune existence légale. En plus, certains signataires de ce collectif font l'objet d'une suspension de la Fifa. La démarche, pour le moins maladroite, de ce collectif s'inscrit dans un élan de récidive fort déplorable. Elle devrait appeler les conséquences qui s'imposent. »

C'est en suivant la logique des statuts qu'Henri Endzanga, en sa qualité de premier vice-président, a dirigé la session du Comité exécutif. « En ce qui concerne la notification de la lettre de mise au point à monsieur le vice-président de la part de ce collectif, le Comité exécutif le renvoie à la lecture de ses articles susvisés (37 al.9 et 41 al.6) des statuts de la Fécofoot », a-t-on précisé.

Le Comité exécutif a rappelé que

la Fécofoot est une institution pérenne dont la mission dépasse les individualités. Malgré la gravité de la situation judiciaire touchant certains de ses membres, elle s'est engagée à assurer la gestion courante et la continuité administrative de la fédération, garantissant le bon déroulement des éventuelles compétitions nationales, la préparation des équipes nationales et la préservation des relations de confiance avec les instances internationales (Fifa-CAF) et les partenaires publics, en particulier le ministère des Sports.

« Le Comité exécutif souligne, par ailleurs, que la fédération est une institution solide. Son devoir est de protéger l'intégrité du football congolais et de poursuivre sa mission de développement technique et sportif en toute transparence. Le Comité exécutif de la Fécofoot réaffirme son attachement aux valeurs d'éthique, de transparence et de probité qui doivent guider le sport roi en République du Congo », poursuit-il.

James Golden Eloué

ANNONCE DE RECRUTEMENT

Une institution financière recherche les profils selon les détails ci-après :
Lieu de travail : BRAZZAVILLE

•CHEF COMPTABLE

Profil de poste:

- formation universitaire BAC+4 ou supérieur en droit, mathématique, économie, management, finances et comptabilité comme spécialité ou diplôme équivalent avec une expérience d'au moins cinq (05) ans dans le domaine bancaire ou un poste similaire
- Avoir plus de cinq (5) ans d'expérience de travail en management de gestion d'équipe;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Avoir des connaissances en gestion, comptabilité et finances;
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un avantage;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois, diplomate et avoir une écoute active;
- Etre soigneux et avoir des qualités rédactionnelles;
- Savoir parler l'Anglais et le Chinois serait un atout supplémentaire.

•COMPTABLE, EXPERT CERBER

Profil:

- formation universitaire BAC+3 en comptabilité et gestion Financière ou diplôme équivalent avec une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans dans une banque;
- Avoir une formation et une expérience sur le CERBER
- Connaître la réglementation COBAC / Les Normes OHADA;
- La connaissance du logiciel « Amplitude » serait un atout;
- Avoir le sens de la confidentialité et de l'éthique;
- Etre rigoureux et méthodique;
- Avoir une bonne capacité de gestion du stress;
- Avoir un esprit de synthèse et d'analyse;
- Etre patient, courtois et avoir une écoute active;
- Etre soigneux et avoir des qualités rédactionnelles;
- Savoir parler l'Anglais et le Chinois serait un atout supplémentaire.

N.B: Les candidatures sont transmises électroniquement via l'adresse suivante : recrutecongolais@gmail.com le dernier délai est fixé au 30 mars 2026 à 23h59.



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_26_RFGS_2009835

Recrutement d'un Consultant national pour la stratification épidémiologique du paludisme en République du Congo

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'actuelle subvention GC7 du Fonds Mondial de lutte contre le Paludisme, le VIH-Sida et la Tuberculose, CRS veut recruter un consultant national pour appuyer le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP) dans la consolidation et l'opérationnalisation d'une stratification épidémiologique complète du paludisme, conforme aux recommandations de l'OMS.

Profil recherché :

- Maîtrise en épidémiologie, santé publique, science des données, biostatistique ou similaire, avec une solide expérience en analyse. Un doctorat dans une discipline pertinente est considéré comme un atout
- Minimum 10 ans d'expérience en lutte contre le paludisme
- Des expériences avérées dans la réalisation de stratification épidémiologique ou enquêtes similaires est un atout
- Maîtrise des cadres OMS et Fonds mondial
- Maîtrise de la visualisation des données, y compris la création de cartes
- Bonne connaissance des systèmes de gestion de bases de données (MS Access, DHIS2)

- Expérience dans le domaine du paludisme ou d'autres maladies à transmission vectorielle;
- Maîtrise d'au moins un langage d'analyse de données (R ou Stata);

Livrables attendus

- Rapport de démarrage
- Rapport de stratification épidémiologique
- Présentation PowerPoint détaillant l'objectif, la méthode, les données, l'analyse, les résultats et la discussion
- Matrices de classification et recommandations
- Ensemble final de bases de données nettoyées par district sanitaire.
- Rapport final et outils méthodologiques

Lieu : Brazzaville, République du Congo

Durée de la mission : 45 jours ouvrables

Date limite de réception des offres : 03 avril 2026 à 12h00, heure locale.

Les dossiers de candidature devront inclure tous les documents demandés au point 1.7 (composition des offres) du dossier d'appel d'offre (DAO).

Tout candidat désireux d'avoir le DAO peut adresser sa requête à cg_procurement@crs.org.

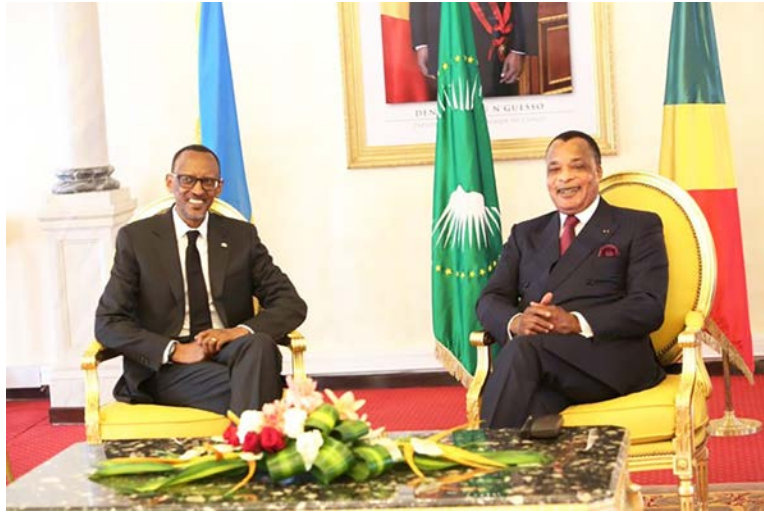
ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Denis Sassou N'Guesso félicité par des collègues de la sous-région pour sa réélection

Au lendemain de la proclamation des résultats provisoires de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, des messages de félicitations des chefs d'Etat africains à leur homologue Denis Sassou N'Guesso affluent à Brazzaville. Parmi les premiers figurent ceux des présidents de la République démocratique du Congo (RDC) et du Rwanda, notamment Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Paul Kagame.

Depuis la rive gauche du fleuve Congo, le président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a été l'un des premiers chefs de l'Etat à réagir. Dans son message transmis depuis la présidence à Kinshasa, il a adressé ses « vives et chaleureuses félicitations » à son homologue Denis Sassou N'Guesso pour sa réélection à la tête du pays après avoir largement remporté le scrutin présidentiel avec 94,82% des suffrages exprimés.

Au-delà des civilités diplomatiques, le président de la RDC a exprimé son attachement de voir le nouveau mandat du président Denis Sassou N'Guesso contribuer « au progrès et au bien-être du peuple frère », a-t-il souhaité.



Les présidents Denis Sassou N'Guesso (à droite) et Paul Kagame/DR

Vive la coopération congolo-rwandaise

Du côté de Kigali, le président rwandais, Paul Kagame, a également adressé ses félicitations à son « frère » Denis Sassou N'Guesso pour sa première place à l'issue des résultats provisoires. Il a réaffirmé la so-

lidité des relations bilatérales entre le Rwanda et le Congo, évoquant la poursuite d'une coopération étroite « au service des priorités communes et de la prospérité des deux peuples ».

En attendant la proclamation des résultats officiels par la



Les présidents Denis Sassou N'Guesso (à gauche) et Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo/DR

Cour constitutionnelle, ces messages de soutien marquent une volonté de continuité dans la coopération régionale entre les pays du continent et le Congo. Ils démontrent ainsi la place capitale qu'occupe le Congo dans le processus de développement de l'Afrique.

Rappelons que le président réélu, Denis Sassou N'Guesso, promet dans son projet de société « Accélérons la marche vers le développement » de contribuer à la progression de l'intégration économique de la sous-région et de l'Afrique en général.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Les premiers mots du président réélu à l'endroit du peuple congolais

Réélu avec 94,82% au terme du scrutin présidentiel des 12 et 15 mars, le président sortant, Denis Sassou N'Guesso, a salué la maturité du peuple congolais qui l'a largement fait confiance avant de s'engager à tenir ses promesses de campagne.

Les résultats provisoires de l'élection présidentielle publiés le 17 mars par le ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, donnent le candidat de la Majorité présidentielle, Denis Sassou N'Guesso, largement vainqueur. En effet, sur un suffrage exprimé de 2 644 013 votants, le président sortant a obtenu 2 507 038, soit 94,82%. Il devance largement ses six concurrents, notamment Mabio Mavoungou Zinga : 39 186 voix, soit 1,48% ; Uphrem Dave Mafoula : 27 250 voix, soit 1,03% ; Melaine Destin Gavet Elengo : 23 077 voix, soit 0,87% ; Joseph Kignoumbi Kia Mboundou : 22 742 voix, soit 0,86% ; Vivien Romain Manangou : 16 008 voix, soit 0,61% ; et Anguio Nanguia Engambe : 8 700 voix, soit 0,33%.

Suivant la proclamation des résultats avec son équipe depuis son siège de campagne à Mpila, dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, Denis Sassou N'Guesso a remercié le peuple congolais, surtout tous les électeurs d'autant plus que l'élection s'est déroulée dans un climat de paix, de sécurité et de sérénité tel qu'ils l'avaient souhaité. « À travers les résultats que nous venons de suivre, on peut dire que le peuple a massivement participé à l'élection, ce qui montre son niveau élevé de civisme, le sens de patriotique



Denis Sassou N'Guesso prononçant les premiers mots après sa réélection/DR

aussi. Nous devons d'abord nous féliciter de cela et naturellement remercier le peuple, les électeurs qui m'ont de nouveau largement fait confiance, comme du reste le peuple lui-même l'a dit pendant la campagne dans tous les départements », a salué le chef de l'Etat réélu.

En attendant la confirmation de cette écrasante victoire par la Cour constitutionnelle, Denis Sassou N'Guesso affiche déjà l'ambition de concrétiser son nouveau projet de société « Accélérons la marche vers le développement » qui sera transformé en programme du nouveau gouvernement. « Donc le peuple a tenu parole, il faut l'affirmer comme cela. Il reste que nous tenions parole nous aussi. Nous promettons de nous engager fermement. Nous allons développer toutes nos ressources d'énergie et de volonté pour faire tout ce qui est possible, en tout cas, et nous nous engageons à le faire. Il y aura certainement des hauts et des bas, mais nous pensons que nous tiendrons le cap et exécuterons notre programme comme nous l'avons présenté au peuple. Nous nous engageons effectivement à agir ainsi », a conclu le président de la République fraîchement réélu.

Parfait Wilfried Douniama